

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
N°003/CCCO/2016 du 14 janvier 2016

**OBJET : élections des vice-présidents et des membres de bureau de la communauté de communes du centre-ouest**

L'an deux mille seize, le 14 janvier, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes du centre-ouest se sont réunis à la place de la mairie de Tsingoni après convocation du 08 janvier 2016, sous la présidence de M. ANTOYISSA Zainoudine, Président,

**Membres en exercice : 38**

**Étaient présents :** M. ABDALLAH Said, M. ABDOU Mikidachi, Mme ABDOU COLO Nassuhati, Mme ABDOU-MADI Sandati, Mme AHMED Fatima, M. AHMED-COMBO Ali, M. ALI-MALLOU Assani, M. ANTOINE Ibrahim, Salam, M. ANTOYISSA Zainoudine, M. ATTOUMANI Issoufi, M. ATTOUMANI Harouna, Mme BACAR Inchat, Soilihi, Mme BAMANA Anchya, Mme CHANFI Dahabia, Mme DOUKAINI Kamaria Ben, M. HAIDAR Mohamed El Amin, M. HAMADA Dahalane Patrick, M. HAMIDOU Mohamed Ali, M. HAROUNA Zaidani, Mme HOULAM ép AHMED Aida, M. IBRAHIMA SAID Maanrifa, M. KAMARDINE Mansour, M. MADI Said, Mme MADI ASSANI Binti, Mme MADI MARI Moissoukari, Mme MAHADI Salima, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme MASSIALA Sadanati, M. MATTOIR Abdullah, M. MIKIDADI Madihali, M. MROIVILI Mohamed Moindjie, Mme MROIVILI Amina Moilim, Mme MVOULANA ép AHAMADA Chakila, Laila, M. SAID Mohamed Barrabe, M. YOUSOUF Soulaimana

**Était représentée :** Mme SAINDOU Dhoirifia qui a donné pouvoir à M. AHMED COMBO Ali pour voter en son nom

**Était absente :** Mme SAINDOU MDOIHOMA Fatima

Mme AHMED Fatima a été désigné comme secrétaire de séance.

Le conseil communautaire

-vu la loi n°99-586 du 19 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

-vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

-Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 modifiée de réforme des collectivités territoriales;

-Vu la loi n°2012-281 du 29 février 2012 visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale;

-Vu la loi n°2012-1561 du 31 décembre 2012 relative à la représentation communale dans les communautés de communes et d'agglomération;

-Vu la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral;



- Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République
- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.5211-1 et L.2122-7 ;
- Vu le projet de schéma de coopération intercommunale
- Vu les délibérations des communes membres de la communauté des communes du centres ouest portant approbation du schéma de coopération intercommunale
- vu l'arrêté n°2015-17605 du Préfet de Mayotte portant création de la communauté de communes du centre-ouest
- Vu la délibération n°001/ CCCO/2016 du 14 janvier 2016 portant élection de M. ANTOYISSA Zainoudine Président de la communauté de communes du centre-ouest ;
- Vu la délibération n°002/CCCO du 14 janvier 2016 portant création de 9 postes de vice-présidents

Considérant que les vice-présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

### **Il est procédé à l'élection du 1<sup>er</sup> vice-président**

Après appel à candidature au poste de Premier Vice-Président de la communauté de communes du Centre-Ouest, un seul candidat est recueilli.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### **Premier tour de scrutin**

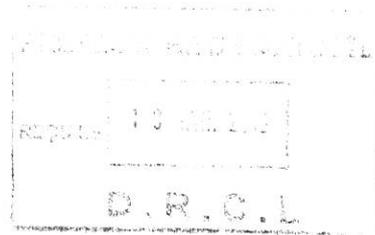
Nombre de voix : 38  
Suffrage exprimé : 37  
Majorité absolue : 20  
Abstention : 0  
Bulletins blancs : 0

**Mme BAMANA Anchya** a été élue à l'unanimité soit trente sept voix

**Mme BAMANA Anchya**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 1er vice-présidente ;

### **Il est procédé à l'élection du 2<sup>ème</sup> vice-président**

Après appel à candidature au poste de deuxième Vice-Président de la communauté de communes du Centre-Ouest, un seul candidat est recueilli.



Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de voix : 38  
Suffrage exprimé : 36  
Majorité absolue : 20  
Abstention : 0  
Bulletins blancs : 1

**M. IBRAHIMA SAID Maanrifa** a été élu à trente six voix

**M. IBRAHIMA SAID Maanrifa**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2<sup>ème</sup> vice-président ;

**Il est procédé à l'élection du 3<sup>ème</sup> vice-président**

Après appel à candidature au poste de troisième Vice-Président de la communauté de communes du Centre-Ouest, un seul candidat est recueilli.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de voix : 38  
Suffrage exprimé : 37  
Majorité absolue : 20  
Abstention : 0  
Bulletins blancs : 0

**M. ABDOU Mikidachi** a été élu à l'unanimité soit trente sept voix.

**M. ABDOU Mikidachi**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 3<sup>ème</sup> vice-président ;

**Il est procédé à l'élection du 4<sup>ème</sup> vice-président**

Après appel à candidature au poste de quatrième Vice-Président de la communauté de communes du Centre-Ouest, un seul candidat est recueilli.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de voix : 38  
Suffrage exprimé : 37  
Majorité absolue : 20  
Abstention : 0  
Bulletins blancs : 0



**M. AHMED-COMBO Ali** a été élu à l'unanimité soit trente sept voix

**M. AHMED-COMBO Ali**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 4<sup>ème</sup> vice-président ;

**Il est procédé à l'élection du 5<sup>ème</sup> vice-président**

Après appel à candidature au poste de cinquième Vice-Président de la communauté de communes du Centre-Ouest, un seul candidat est recueilli.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de voix : 38  
Suffrage exprimé : 37  
Majorité absolue : 20  
Abstention : 0  
Bulletins blancs : 0

**M. MADI Said** a été élu à l'unanimité soit trente sept voix

**M. MADI Said**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 5<sup>ème</sup> vice-président ;

**Il est procédé à l'élection du 6<sup>ème</sup> vice-président**

Après appel à candidature au poste de sixième Vice-Président de la communauté de communes du Centre-Ouest, un seul candidat est recueilli.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de voix : 38  
Suffrage exprimé : 37  
Majorité absolue : 20  
Abstention : 0  
Bulletins blancs : 0

**Mme ABDOU COLO Nassuhati** a été élue à l'unanimité soit trente sept voix

**Mme ABDOU COLO Nassuhati**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 6<sup>ème</sup> vice-présidente ;

**Il est procédé à l'élection du 7<sup>ème</sup> vice-président**

Après appel à candidature au poste de septième Vice-Président de la communauté de communes du Centre-Ouest, un seul candidat est recueilli.



Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de voix : 38  
Suffrage exprimé : 36  
Majorité absolue : 20  
Abstention : 0  
Bulletins blancs : 1

**Mme MROIVILI Amina** a été élue à l'unanimité soit trente six voix

**Mme MROIVILI Amina**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 7<sup>ème</sup> vice-présidente ;

**Il est procédé à l'élection du 8<sup>ème</sup> vice-président**

Après appel à candidature au poste de huitième Vice-Président de la communauté de communes du Centre-Ouest, un seul candidat est recueilli.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de voix : 38  
Suffrage exprimé : 37  
Majorité absolue : 20  
Abstention : 0  
Bulletins blancs : 0

**M. HAROUNA Zaidani** a été élu à l'unanimité soit trente sept voix

**M. HAROUNA Zaidani**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 8<sup>ème</sup> vice-président ;

**Il est procédé à l'élection du 9<sup>ème</sup> vice-président**

Après appel à candidature au poste de neuvième Vice-Président de la communauté de communes du Centre-Ouest, un seul candidat est recueilli.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de voix : 38  
Suffrage exprimé : 37  
Majorité absolue : 20  
Abstention : 0  
Bulletins blancs : 0



**M. ATTOUMANI Issoufi** a été élu à l'unanimité soit trente sept voix

**M. ATTOUMANI Issoufi**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 9<sup>ème</sup> vice-président ;

Fait et délibéré à Tsingoni, le 14 janvier 2016.

Le Président,

M. Zaïnoudine ANTOYISSA